

BEYOĞLU

DIRECTION : Beyoğlu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 4132
REDACTION : Yazici Sokak 5, Zöllitch Frères — Tél. 49266
Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH - HOFFER - SAMANON - HOULI
Istanbul, Sirkeci, Asirefendi Cad. Kahraman Zade H. — Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

“Nous avons été trahis et d'ailleurs la révolution a éclaté trop tôt” dit un des chefs des mutins

La situation normale se rétablit graduellement en Grèce

Sofia 14 A. A. — Du correspondant de Havas : «La révolution vénizéliste, déclara le colonel rebelle Bakirdjis, dont une information étrangère avait annoncé le suicide, éclata prématurément et des trahisons se produisirent au dernier moment.»

M. Bakirdjis ajouta que la révolution était la lutte de l'avenir contre le passé. L'attitude du gouvernement Tsaldaris faisait craindre, en effet, le retour de la monarchie. Les insurgés comptaient sur un soulèvement en masse dans toute la Grèce, mais les mesures du gouvernement déçurent leurs espoirs. Il souligna que les chefs rebelles évitèrent d'entreprendre des opérations qui auraient pu assurer leur victoire, mais auraient fait beaucoup de victimes.

M. Bakirdjis conclut en protestant contre l'accusation selon laquelle les officiers insurgés auraient emporté quatre vingt millions du Trésor.

Une opinion de M. Condylis au sujet de la situation

Belgrade, 14. A.A.—Au cours d'une interview qu'il accorda au correspondant à Athènes de l'agence «Avala», le ministre de la guerre hellène, le général Condylis, a déclaré notamment :

«Mon opinion personnelle est que la solution parlementaire à la situation politique en Grèce doit être différée pendant un certain temps. Je n'ai pas eu encore le temps de consulter à ce sujet le premier ministre, M. Tsaldaris, dont l'opinion aura le plus grand poids puisqu'il est le leader du plus fort parti gouvernemental. Je crois qu'il est nécessaire de retarder les élections et de dissoudre le Sénat qui ne répond

plus aux aspirations de la Grèce Nouvelle. Des mesures radicales doivent être prises pour protéger le pays contre des coups tragiques pareils à celui que le chef du parti libéral, M. Venizélos, essaya de porter à sa propre patrie.»

Athènes, 14. — Les mesures d'exception en connexion avec l'état de siège ont été levées hier en Grèce. On prévoit que le chef du parti de la Libre Opinion M. Metaxas qui était entré dans le cabinet, au moment du soulèvement, en qualité de ministre sans portefeuille, quittera maintenant le gouvernement. Son entrée au sein du cabinet avait été décidée en vue d'assurer à celui-ci une base plus large. Après l'écrasement de l'insurrection, on suppose que sa tâche aussi est achevée.

Actuellement les troupes gouvernementales s'emploient à couper la retraite aux derniers débris des forces des insurgés qui tentent de fuir en territoire étranger.

Vers la convocation d'une Constituante

On apprend que le gouvernement a décidé de dissoudre toutes les organisations secrètes, tous les partis d'opposition et de supprimer définitivement les journaux vénizélistes ou libéraux militants. Le Sénat où les libéraux sont en majorité sera aboli. Le gouvernement projette de recourir à des élections législatives en vue de la formation d'une Assemblée Constituante qui aura à modifier la Constitution.

Dans les milieux républicains on craint sérieusement que les royalistes enivrés par la victoire gouvernementale ne se livrent à une tentative de restauration monarchique qui aurait des chances de réussite étant donné l'état d'esprit qui domine actuellement à Athènes et dans toute l'ancienne Grèce où un plébiscite serait nettement en faveur de la royauté.

L'état de siège à Athènes, à Salonique et dans tout le pays sera maintenu jusqu'à la fin de la liquidation de l'insurrection. C'est la justice militaire qui aura à s'occuper des insurgés. Les principales cours martiales fonctionneront à Salonique, à Athènes et à La Canée (Crète).

La reddition des mutins du IV^e Corps d'Armée

(De notre envoyé spécial)

Uzunköprü, 13. — Les officiers et soldats insurgés qui s'étaient massés dans le district de Pythion pour traverser la frontière et se rendre aux autorités turques, ont finalement opéré leur reddition aux gouvernementaux. — J'ai assisté, hier à minuit, à la livraison de Pythion aux autorités gouvernementales. Tout s'est passé sans désordre. Les soldats mobilisés par les rebelles ont été licenciés immédiatement. Il convient de signaler la parfaite correction des autorités gouvernementales et aussi des insurgés qui, les uns et les autres, ont agi de façon à ce qu'aucun trouble ni désordre ne se produisissent parmi la population civile de la zone révoltée.

Le général Yalistras, qui se trouvait prisonnier des insurgés, a repris depuis hier le commandement de la division de Komotini. Dans la région d'Alexandropolis, Demotika, Pythion, le calme est rétabli. L'état de siège reste en vigueur. Les communications sont encore interrompues.

Pendant l'occupation provisoire, les insurgés avaient établi également l'état de siège. Toutes les lumières étaient éteintes pour éviter les attaques aériennes.

Alaeddin Haydar

Les travaux de la G. A. N.

La composition des commissions parlementaires

La G. A. N. a tenu hier une séance sous la présidence de M. Hasan Saka, vice-président. Les débats ont roulé sur une motion de M. Tarik Us, député de Gireson, qui propose d'adopter 5 membres, de plus à toutes les commissions parlementaires. M. Refet Caniz, rapporteur de la commission des statuts, expose les inconvénients d'une pareille solution. Finalement, on décide que la commission parlementaire du Budget aura dorénavant 35 membres au lieu de 25 ; celles de l'intérieur, de l'Economie, 30 au lieu de 25 ; celles de la Justice, de la Défense nationale 25 au lieu de 20. Le nombre des membres des autres commissions est porté de 15 à 20.

Une aubaine pour les philatélistes

On approuve ensuite le projet de loi relatif à l'émission de nouveaux timbres à l'occasion du Congrès International de Femme qui se tiendra à Istanbul. Sur la proposition de la commission, on valide les mandats de M.M. Omar Dine, député de Kutaya, et Nuri, député de Kastamonu.

La prochaine séance est fixée à Jeu di 21 Mars 1935.

Dans la marine italienne

Rome, 14 AA.— On lancera aujourd'hui à Gênes un nouveau croiseur, l'Eugenio di Savoia. Ce nouveau navire de guerre est du type Condottieri. Il déplace 7.000 tonnes et armé de 14 canons de 152 millimètres et de six tubes lance-torpilles. Sa vitesse sera de 39 nœuds.

Deux autres croiseurs du même type sont actuellement en construction et seront prêts l'année prochaine. L'Italie construit, en outre, deux cuirassés de 35.000 tonnes, six destroyers, 5 canonnières, 4 grands sous-marins et 5 petits.

Le vieux croiseur San Marco servira de bateau cible. Il n'aura aucun équipage à son bord. Tous les changements de vitesse et de direction seront réalisés par la T. S. F.

Ecrit sur de l'eau...

Hautain, distant, calmement assis sur son rocher de cristal, un docte astrologue, qui signe «Arcturus», prédit les événements avec une singulière précision.

Le mois dernier, il donnait une information sensationnelle, ou plutôt un avertissement, dans un grand hebdomadaire parisien, très lu à Istanbul.

«Prenez garde ! disait-il. Les premières journées de Mars sont extrêmement dangereuses. Je vois de très mauvais présages. En effet, au début de ce mois, les influences néfastes de Neptune favoriseront les tentatives osées, les révolutions. Ce n'est que vers le 12 Mars que l'action maléfique de Neptune commencera à diminuer progressivement et que les pronostics deviennent meilleurs.»

Si jeunesse savait, si vieillesse... lisait ! Il faut croire que M. Venizélos n'a pas lu la prose d'«Arcturus» ! Sinon, avant de se lancer dans l'aventure, il se serait dit :

— Quel est ce mystère ? C'est Neptune qui m'influence ? Non, je ne ferai pas ça ! Les rayons infra-roses de la mauvaise planète ne prévaudront pas contre moi !

Mais il n'a pas lu, hélas !

Alea jacta est ! M. Venizélos, comme l'autre, y a été, à Jacto-Est.

Maintenant, le canon gronde. Les balles chantent la chanson triste qui emplissait l'air durant les terribles années de la Grande Guerre. Une flamme dévorante ravage la Grèce. C'est la guerre civile, la guerre fratricide, la plus horrible de toutes les guerres. L'univers entier est frappé de stupeur. Comme, autrefois, les Horaces et les Curiaces, les enfants de l'Hellade s'affrontent et s'entre-tuent.

Les avertissements d'«Arcturus» n'ont servi à rien. Espérons, au moins, que cette affreuse lutte se terminera bientôt et que l'on saura comprendre ses enseignements.

Hasard ou science ? Les troublantes prédictions d'«Arcturus» doivent-elles être prises au sérieux ? L'art de prédire les événements n'est donc pas un mythe ?

C'est possible ! Il nous faudra peut-être bientôt observer les astres, chaque soir, à l'instar de M. Fatim, pour savoir de quoi demain sera fait. Comme le dit la chanson : «Les présages ne sont pas que du vent.»

VITE

Dépêches des Agences et Particulières

Le voyage de MM. John Simon et Eden à Berlin

L'organisation de la paix forme un tout indissoluble

Berlin, 14. — L'ambassadeur de Grande Bretagne a proposé au gouvernement du Reich les dates du 25 et 26 mars pour la visite à Berlin du ministre des affaires étrangères sir John Simon. Après que le ministre des affaires étrangères du Reich eut communiqué samedi dernier que la visite de sir John Simon pourrait avoir lieu dans 14 jours, l'ambassadeur britannique fut informé que jusqu'à ce moment, les hôtes britanniques seraient accueillis avec plaisir par le gouvernement du Reich. On sait que sir John Simon sera accompagné par le lord garde des sceaux, M. Anthony Eden.

On télégraphie de Londres que les deux hommes d'Etat anglais arriveront à Berlin le 24 mars, par avion et repartiront pour Londres le 27 mars, également par la voie aérienne.

Londres, 14. AA.— «Les ministres britanniques qui se rendront le 24 courant à Berlin auront pour mission de soutenir dans tout son ensemble la déclaration conjointe franco-anglaise.» Cette affirmation des milieux autorisés a pour but de couper court à toutes les interprétations plus ou moins tendancieuses visant à présenter cette visite comme susceptible d'aboutir à dissocier les divers éléments de la proposition du 3 février.

On a notamment de fortes raisons de penser que Sir John Simon et M. Eden seront chargés de préciser nettement au chancelier Hitler que le cabinet de Lon-

dres tient pour indissoluble le problème de la sécurité, à l'Est comme à l'Ouest de l'Allemagne.

C'est dire que toute suggestion visant à organiser la sécurité d'Europe orientale indépendamment de la France ne serait pas considérée à Londres comme répondant aux exigences de la situation.

Aussi fut-on heureux d'apprendre à Londres que la Lithuanie, l'Esthonie et la Lettonie insistaient sur l'interdépendance de tous les instruments propres à prévenir une agression. Les mêmes considérations conduisent les milieux diplomatiques à ne pas retenir l'idée qui les intéressa un moment : de baser l'organisation de la sécurité de l'Europe orientale sur le seul principe de la non-intervention. Dans ces mêmes cercles, on estime maintenant que seule l'assistance mutuelle est de nature à donner aux pays concernés un sentiment de complète sécurité.

Si, comme on le souhaite, ces façons de voir sont approuvées à Berlin, les porte-paroles britanniques auraient tout latitude pour envisager avec leurs interlocuteurs la reconnaissance du réarmement allemand qui serait proportionnelle aux satisfactions obtenues en matière de sécurité.

Toutefois, cette reconnaissance ne saurait aller jusqu'à admettre que les forces du Reich puissent atteindre celles de l'U. R. S. S. étant donné que les Soviétiques ont à faire face en Extrême-Orient à des dangers au moins aussi sérieux que sur leurs frontières européennes.

Le procès du Dr. Rintelen

Vienne, 14. — Le président du tribunal militaire qui juge le Dr. Rintelen a annoncé que l'audition des témoins prend fin aujourd'hui, jeudi. On suppose que le réquisitoire et les plaidoiries de la défense prendront fin dans l'après-midi, de telle sorte que le verdict pourra être connu avant ce soir.

Les départs des troupes italiennes pour l'Afrique

Naples, 14. — Les troupes destinées à partir pour l'Afrique orientale continuent à arriver. Elles s'embarqueront demain à bord du «Colombo».

Les droits politiques des femmes en France

Paris, 14. AA. — La commission du suffrage universel de la Chambre reprit, hier après-midi l'étude des articles additionnels à la proposition Bracke votée par la Chambre et accordant leurs droits politiques aux femmes. Elle adopta par 16 voix contre 3 le texte instituant le vote familial, en donnant un suffrage supplémentaire à l'électeur ou à l'électrice chef de famille ayant trois enfants mineurs.

Les armements aériens allemands

Londres, 14. A. A. — Il est improbable apprend Reuter que l'on fasse des préparatifs de représentations officielles britanniques concernant la question de la création d'une force aérienne allemande, qui fut l'objet d'une communication aux divers attachés aériens. A Berlin, cette communication est considérée comme semi-officielle tout au plus.

Le débat sur le "Livre Blanc" à la Chambre des Lords

Une nouvelle victoire du gouvernement

Londres, 14. — A. A. — Après les Communes, la Chambre des Lords discutait hier après-midi les termes du « Livre blanc » sur la défense nationale. Le chef de l'opposition travailliste, lord Ponsoby, avait déposé sur le bureau de la Chambre haute une motion de censure.

Lord Ponsoby, dans un discours, attaqua personnellement Sir John Simon et les ministres conservateurs.

Le comte de Stanhope, qui répondit au nom du gouvernement à la motion travailliste et au discours de lord Ponsoby, insista surtout, comme le fit à la Chambre Sir Austen Chamberlain, sur la nécessité d'un système collectif efficace.

Il conclut en affirmant, comme M. Baldwin, que le Livre Blanc, loin d'avoir compromis les négociations, fut un document utile car il a éclairci l'atmosphère et mis le peuple en face des réalités.

Les lords repoussèrent sans succès la motion de censure travailliste.

L'inspecteur Bonny est arrêté

Paris, 14. — A. A. — On a arrêté le fameux ex-inspecteur Bonny, dont il fut beaucoup parlé au sujet des affaires Stavisky et Prince, et qui est actuellement inculpé d'affaire de chantage.

Feu Yusuf Akçora

Le vide tend de plus en plus à s'élargir autour de moi. Mes compagnons de route d'il y a 29 ans partent l'un après l'autre : Ziya Gökalp, Resid Galib, Yusuf Akçora !

Combien en est-il resté ? D'ailleurs en nous mettant en route nous n'étions guère plus de dix.

Mais quelle étrange et incompréhensible destinée. Moi, qui suis plus âgé qu'eux, je suis resté alors qu'ils sont partis !... Serait-ce l'une des implacables amertumes que le sort me réserve ?

Il y a quelques jours, l'infortuné Yusuf était venu me voir accompagné de Sadri Maksudi. Nous ne nous étions pas rencontrés depuis six mois.

J'aperçus, à mon premier regard, sur ses traits l'empreinte des sertes de la mort et je lui dis involontairement :

— Yusuf ! Qu'as-tu ? Tu as beaucoup vieilli, tu parais avoir beaucoup baissé. Ne te soignes-tu pas ?

Le malheureux avec une respiration haletante s'appuya au dossier du fauteuil, puis d'une voix triste il me dit :

— Je vis les derniers jours de Madame ; même état, mêmes symptômes ! (Il faisait allusion à mon infortunée épouse qui avait succombé l'année dernière des suites de la même maladie.)

En effet, la couleur jaune de son visage encadré par sa barbe blanche et fine ressemblait à celle d'un agonisant.

— Tu ferais bien, lui dis-je, de te reposer un peu et de te retirer provisoirement des affaires.

— Oui j'y songe aussi, me dit-il. Je compte me rendre à Ankara en vue d'y demander un congé !

Le sort ne lui a pas permis. Yusuf est une personnalité qui s'est trouvée mêlée de près à la vie du savoir et de la politique de la patrie turque.

Il n'était originaire ni de l'Azerbaïdjan ni du Daghestan comme on l'avait écrit. Il était né à Kazan en Russie septentrionale et appartenait à l'ancienne famille des Akçora notablement connue tout le long du fleuve Idil. Son père et ses oncles y possédaient de grandes draperies.

A la mort de son père il fut l'héritier de ses oncles. Il avait même été chargé d'un moment donné de la direction de ces tissages. Mais le cœur généreux de Yusuf ne pouvant tolérer les procédés inhumains employés à l'égard des ouvriers travaillant dans les fabriques ; il préféra assurer son existence par le journalisme. Il vint dès son jeune âge s'établir avec son père à Istanbul où ils s'installèrent dans une maison sise aux environs d'Aksaray. Après avoir terminé son enseignement primaire dans les écoles turques de notre ville, il entra à l'école militaire et en suivit les cours jusqu'à la première classe de l'académie de guerre. Entretemps Abdullâhid le faisait porter à Benghazi avec un grand nombre de ses condisciples — et entre autres avec notre ambassadeur actuel à Varsovie Ferid qui devint ultérieurement son beau-frère.

Après être restés quelque temps en exil en Tripolitaine ils trouvèrent avec Ferid le moyen de s'enfuir à Paris où ils entrèrent tous les deux à l'Ecole supérieure des sciences morales et politiques dont ils achevèrent les cours avec plein succès. Yusuf passa de France en Russie c'était au début de ce siècle. L'ancien régime continuait à sévir chez nous dans toute sa violence. Mais l'absolutisme en Russie était fortement ébranlé, d'une part en raison de l'activité déployée à l'intérieur par les révolutionnaires russes et d'autre part, du fait des coups mortels que les Japonais venaient de porter au czarisme.

Retournant à cette époque d'Europe j'avais réussi à fonder, à Bakou, de concert avec Aynizade Ali bey, le premier quotidien de Russie en langue turque. Yusuf ainsi que je l'ai signalé un peu plus haut avait abandonné les fabriques de ses oncles paternels et collaborait au *Yakut* parissant à Kazan et au *Tercuman* qu'un de ses proches, feu Gasirli, faisait paraître à Bahçe Saray, (Simpéropol en Crimée) Nous avions lié connaissance pour la première fois par l'entremise du journal sans prendre contact l'un avec l'autre. Pendant que la Constitution était proclamée en Turquie (1908) la réaction commença à se faire sentir d'une façon épouvantable en Russie. Nous fûmes obligés de quitter ce pays et de venir nous établir à Istanbul. Depuis lors nous sommes demeurés des compagnons de route inséparables. Dès cette époque Yusuf fixa sa propre voie par la publication d'une brochure petite, mais très importante.

Elle était intitulée : « Trois politiques : le turquisme, l'islamisme et l'ottomanisme ». Yusuf y exposait d'une façon des plus explicites que son idéal était le turquisme et que la voie du salut pour l'Etat turc ne pouvait être que la politique du turquisme. Il s'abstint, par cette communauté d'idéal, avec un certain nombre de ses camarades et à leur tête Ziya Gökalp.

Sur l'initiative du poète national, Mehmed Emin et avec l'aide de Ziya Gökalp il décida de fonder à Salonique où siègeait encore le comité central de l'Union et Progrès, la revue *Türk Yurdu* (Le Foyer turc). Le délégué envoyé par le comité central vint chez moi et la création de la re-

vue fut arrêtée dans ma maison, avec la participation de Yusuf. Celui-ci fut chargé de sa direction. En même temps elle s'acquittait la collaboration de personnalités telles que Celal Sahir, Köprülüzade Fuad et Hamdullah Suphi. Les historiens Necib Assin et Fuad figuraient tout naturellement parmi les dirigeants de la revue. Les jeunes écrivains tels que feu Ömer Seyfedin et Ali Canib qui collaboraient au *Genç Kalemler* (Les jeunes plumes) paraissant à Salonique sous l'inspiration de Ziya Gökalp ne tardèrent pas à passer au *Türk Yurdu*. Yusuf qui avait assumé sa direction avait pris une place des plus glorieuses dans la campagne entreprise par ce périodique en faveur de la liberté.

Je puis affirmer courageusement que Yusuf accomplit sa tâche dans ce domaine avec un esprit de dévouement et de sacrifice sans pareil. D'ailleurs le défunt fut toute sa vie durant l'homme exemplaire du devoir. Il s'attachait de toute son âme et de tout son cœur à toutes les tâches qu'il assumait.

Le *Yurdu* passa après lui entre plusieurs mains, mais personne n'obtint des succès dans la même mesure que lui. Son collaborateur Celal Sahir Yusuf n'adhéra pas au comité « Union et Progrès ». Par contre, son idéal le poussa à collaborer avec les Unionistes. Yusuf était en même temps titulaire de la chaire d'histoire à l'Université d'Istanbul. Il conserva ultérieurement la même charge à la Faculté de droit d'Ankara. Ses notes concernant ses cours d'histoire du siècle présent constituent une œuvre très importante qui n'a pas eu de pareille jusqu'à présent en notre pays.

Indépendamment de ces tâches, Yusuf fit valoir ses qualités personnelles dans de nombreuses autres entreprises d'ordre social. Le Croissant Rouge le chargea lors de la guerre générale de se rendre en Russie en vue d'aider les prisonniers turcs. Mission périlleuse qu'il accomplit avec un plein succès. Pendant l'armistice il passa, sans la moindre hésitation, en Anatolie et participa à la lutte nationale. Un certain temps après il passa au ministère des affaires étrangères et s'acquitta des tâches qui lui furent confiées avec la même capacité dont il fit preuve dans toutes les précédentes. A la fin de la guerre nationale il fut élu député d'Istanbul. Tout en donnant des preuves de son profond sentiment des responsabilités au sein des commissions parlementaires, il se distingua également dans les discussions de l'Assemblée par ses connaissances et son savoir étendu dans tous les domaines. Ce qui l'a intéressé le plus dans l'activité parlementaire, ce fut tout particulièrement la vie de l'ouvrier turc. C'est sur une motion présentée par lui à la Chambre que fut élaborée la loi actuelle sur le travail.

Yusuf, tout en participant activement aux travaux parlementaires, continuait régulièrement ses cours à la Faculté d'Ankara et collaborait à un grand nombre de journaux et périodiques. Depuis les deux dernières années il s'était consacré tout particulièrement aux travaux de l'association des études de l'histoire turque dont il était le vice-président.

Le défunt avait fait du succès des travaux de l'association une question de prestige personnel. Il lui arrivait de travailler quarante huit heures consécutivement sans prendre de repos et de tomber finalement en pâmoison par épuisement.

Ses vastes et profondes connaissances son attachement au devoir, son âme pure et élevée, son cœur sensible et noble, ont érigé un monument indestructible dans le cœur de ses amis. Durant quarante ans, sans un moment d'arrêt il a appelé, la jeunesse turque au progrès et à la perfection. Nul doute que sa mort n'ait produit une profonde impression à travers tous les pays.

Je fais des vœux pour la consolation de sa veuve et des deux enfants qu'il laisse après lui et dont le sort n'avait cessé de le préoccuper. (Du *Cumhuriyet*) **Agaoğlu Ahmed**

La Chambre italienne
Rome, 13. — La Chambre a repris aujourd'hui ses débats et a poursuivi la discussion du budget des travaux publics.

La vie locale

Le monde diplomatique

Consulat général d'Iran
Le consul général de l'Iran tiendra demain une réception à l'occasion de l'anniversaire du *Şah Rıza Pehlevi*.

A la Municipalité
Les travaux du Conseil général Municipal

Le Conseil général municipal a tenu hier une séance sous la présidence de M. Necip Sendengeç.

La commission à laquelle le cas avait été référé laisse à l'Assemblée le soin de décider si l'on doit percevoir l'impôt sur les bâtisses en 4 versements, ou, comme le propose le ministère des finances, en deux seulement. Le président de la commission n'étant pas présent, la discussion de cette question est remise à une autre séance au cours de laquelle celui-ci sera prié de donner plus d'explications. On avait distribué aux membres de l'Assemblée des exemplaires du nouveau guide d'Istanbul. Le Vali M. Muhiiddin Üstündağ, considérant qu'une récompense pécuniaire n'a pas été accordée à son auteur, M. Osman Nuri, ex chef du secrétariat, il propose de lui faire cadeau de 600 exemplaires de ce guide. M. Cemal Fazil propose de porter à 1000 cette quantité qui paraît insuffisante. Il en est ainsi décidé.

La commission budgétaire avait réduit le crédit affecté pour l'aide aux sanatoria de 7500 à 2500 livres. M. Avni Yağiz protesta en faisant valoir les raisons qui militent en faveur du maintien du crédit primitif, et l'Assemblée l'approuva.

Sur la proposition du vali, l'Assemblée décida d'adresser des remerciements au ministère de l'Hygiène qui va ouvrir un hôpital de 250 lits à Haydarpaşa.

Avis a été donné à l'Assemblée que le ministère de l'Hygiène a accepté de prendre à son service, ainsi qu'on le lui avait proposé, l'un des spécialistes que la municipalité avait envoyé en Europe pour étudier la radiothérapie.

Marine marchande
Les nouveaux bateaux de l'Union des armateurs

On attend pour demain l'arrivée de M. Celal Bayar, Ministre de l'Economie qui sera prié par l'Union des armateurs de présider l'inauguration des nouveaux bateaux qu'elle a achetés.

Une mine errante
Avis a été donné à la navigation qu'une mine errante a été aperçue à l'embouchure de la Sakarya.

Un vapeur en avarie
Hier vers midi le poste de T. S. F. d'Osmaniye percevait des appels de S.O.S. d'un bateau qui lui signalait être à une distance de 45 milles d'Istanbul. Le bateau de sauvetage *La Nina* prenait aussitôt la mer. En effet au large d'Eregli, il rencontrait un bateau en détresse, le pétrolier *Sevenor* de l'agence Foscolo. Par suite d'un dérangement de machines, il allait à la dérive entraîné par les courants.

Pris en remorque, le pétrolier a été ramené au port où il subira les réparations voulues.

Les Associations
Béné-Berith

Vendredi 15 mars à 17 heures, thé dansant dans le local de la Béné-Berith auquel les membres et leur famille sont priés d'assister.

Soirée dansante du Touring Club
Une soirée dansante à l'intention des membres du T. T. O. K. et de leurs amis sera donnée le 28 mars, dans le cadre coquet et élégant du Club des Montagnards et des Marcheurs. Un comité groupant les personnalités mondaines les plus distinguées de notre ville a élaboré le programme de cette réunion qui s'annonce charmante.

Acidalia
Le groupe des amateurs de la Filodrammatica donnera jeudi, 21 courant, à 21 heures à la Casa d'Italia une soirée récréative.

L'entrée est libre.
On jouera « Acidalia » comédie en 3 actes de Dario Nicodemi.

La santé publique

La grippe
Dans les vilayets de Kastamonu, Balıkesir, Bursa, Niğde, Maraş, Kutahya, Kars, Kirklareli, Kirsehir, Izmir, Kayseri, Isparta Sinob, Tekirdağ, Tokat où la grippe sévit la déclaration de la maladie est obligatoire.

Les conférences
Les conférences de la « Dante »

Les conférences de la « Dante Alighieri » continuent d'après le programme ci-après :

20 Avril 1935. — M. le Comm. C. Simen : « Le Ciel et les nouveaux horizons de la science »
21 Avril 1935. — M. le Prof. Ferraris : « Les valeurs idéales du Fascisme ».

L'entrée est absolument libre.

Les Concerts

Le Concert Voskov-Sommer

Un concert à deux pianos par Erika VOSKOV et Leonard SOMMER aura lieu le 31 mars à la « Casa d'Italia ».

Programme

J. S. Bach Concerto
W. Mozart Sonate
Busoni Duetto Concertante
Schumann And. con Variazione
S. Rachmaninoff Suite
S. Rachmaninoff Fantaisie
(Cette dernière sera jouée à la demande générale)

Le XIIIe Concert du Conservatoire

Le XIIIe Concert du conservatoire aura lieu ce soir 14 courant, à l'heure habituelle, au Théâtre Français.

Au programme: Bach et Schumann
Au piano, M. Ömer Refik avec accompagnement de l'orchestre.

Les taxes douanières sur les autos importées

Une démarche de la Sté. Ford

On se souvient que le secrétaire d'Etat du Ministère des Monopoles et des Douanes, M. Adil Okuldaş, arrivé dernièrement de façon inopinée à Istanbul, s'était occupé ici d'une affaire sur la nature de laquelle on gardait le plus grand secret.

Notre confrère le *Cumhuriyet* se dit en mesure d'assurer que cette visite avait trait à une demande des établissements Ford. Ceux-ci voudraient que leurs automobiles passant par les douanes soient pesées avec leurs pneus, et cela en se basant sur le tarif qui laisse ce point au gré du client.

Dans un rapport qu'il adresse au Ministère M. Zeki, inspecteur des douanes, chargé d'examiner le cas, estime que si l'on accorde cette faveur aux établissements Ford, d'autres s'en prévaudront en mettant dans leurs autos d'autres objets lourds ce qui vaudrait des pertes au trésor. En effet, les droits douaniers sont de 75 piastres pour les autos pesant 900 kilos et de 30 piastres pour celles qui dépassent ce poids.

Le Ministère est en train d'examiner ce rapport.

Une rectification

La densité de la population en Italie

Des lecteurs nous ont signalé une erreur, en soi assez surprenante, qui s'est glissée dans notre compte rendu de la conférence de l'ex-ministre de la justice M. Yusuf Kemal, au sujet du problème démographique de la Turquie nouvelle. (*Bevoğlu* du 7er.) Nous avons fait dire à l'orateur, à propos de la densité de la population dans les divers pays qu'elle serait, en Italie, de 21 habitants par kilomètre carré. De toute évidence, il y a eu confusion ; la densité de la population de l'Italie est, suivant les statistiques de 1933, de 135 habitants par kilomètre carré. Nous prions l'éminent conférencier de nous excuser pour cette inexactitude flagrante dont nous lui avons fait en-dosser le poids.

La vie intellectuelle

La prédestination

Conférence de M. le comte Mazza à la Casa d'Italia

Le sentiment obscur de l'existence de certains facteurs indéfinissables et subtils qui échappent à nos moyens de perception ordinaires, — terriblement réels pourtant, au point de dominer toute l'existence — les hommes l'ont eu en tous les temps et à un degré très vif. Les anciens consultaient le vol des oiseaux avant de livrer bataille ; les modernes consultent les cartes avant d'entreprendre une affaire importante. Manifestations diverses, à travers les époques, d'un même souci, d'une même angoisse confuse devant l'inconnu : *fatum*, hasard, destinée... Toutes ces formes d'une conception instinctive aussi vieille que l'humanité même, M. le comte Guido Mazza a eu l'art suprême de les évoquer, de les analyser brièvement en s'y arrêtant assez pour ne pas faire de son exposé une simple énumération et sans s'appesantir plus que ne le permettent les limites forcément restreintes d'une conférence. D'une façon générale, retenons cette simple constatation : le succès n'est pas uniquement fonction de l'intelligence, des connaissances, de la volonté. Il dépend aussi de quelque chose de moins concret que nous appelons la chance, faute d'un terme plus approprié. Toujours est-il que la prédestination existe. C'est elle qui explique, entre autres cas, celui de deux frères, grands dans un même milieu, qui ont reçu la même éducation et dont la vie, à chacun, reçoit une orientation diamétralement opposée.

A quoi l'attribuer, cette prédestination que Saint Paul lui-même ne niait pas, qui exerce une influence si nette sur tout notre être ? L'Orient a créé la théorie de la mététempychose. L'Individu recueilli dans son existence présente ce qu'il a semé dans une existence antérieure. En Occident, d'autres théories ont prévalu. Le conférencier a d'un geste les théories purement matérialistes du XIXe siècle, aujourd'hui unanimement condamnées. Le calcul, la froide logique des chiffres n'expliquent pas tout, ne donnent pas le secret de tout. Les chiffres d'ailleurs sont un instrument de déduction ; ils ne créent pas. Dans l'élaboration du projet de l'architecte, par exemple, il y a une intuition originelle, sans laquelle tout calcul serait impossible et vain.

Le comte Mazza ne partage pas non plus l'engouement général dont les théories freudistes ont joui pendant longtemps. Il voit dans les théories du médecin viennois un élément qui peut être excellent pour certains cas psychopathiques déterminés, — mais pour ces catégories d'hystériques toutes les théories sont bonnes à condition d'indiquer une cause, quelle qu'elle soit, permettant au sujet de s'y agripper pour réagir contre son mal.

Le conférencier a d'ailleurs une théorie, que nous ne saurions expliquer aussi clairement qu'il l'a fait lui-même. Analysant l'individu et trouvant, indépendamment du corps et de l'âme, l'esprit, — qui est une sorte de rythme, d'harmonie, résultant de l'ensemble des manifestations de l'être, de leurs rapports entre elles, de leur succession plus ou moins accélérée. De nombreux indices nous permettent d'étudier ce rythme propre à chaque individu et qui en est la caractéristique essentielle : l'un des plus sûrs est l'écriture. Notre façon d'aligner les mots, de former les lettres indique moins notre caractère actuel, notre situation présente, que la situation vers laquelle nous tendons, ce que nous serons demain.

L'orateur nous a parlé encore de la suggestion, — chapitre passionnant, et qui a des rapports étroits avec celui de la prédestination, et qu'il nous faut sacrifier.

Sans aller jusqu'à admettre, avec Lombroso, que toute forme de génie est une déformation et une anomalie, le comte Mazza n'hésite pas à reconnaître que généralement les hommes exceptionnels expient en quelque sorte les dons rares dont ils jouissent, dans un domaine déterminé.

par une faiblesse de moyens surprenante en d'autres terrains. Tel, comme Mazzini ou Machiavel, sera un apôtre incomparable, un bâtisseur génial de théories, qui sera un piètre homme d'action. Prédestination encore, évidemment...

L'orateur analyse magistralement le caractère de trois grands hommes qui appartiennent à l'histoire contemporaine. Chez d'Annunzio, il découvre d'étranges survivances du passé ; le poète n'est réellement incomparable que lorsqu'il entonne les vieilles chansons millénaires de sa terre ; la façon même dont il a fait de son Vittoriale une sorte de musée de reliques de sa propre vie écoulée, sa façon de vivre de son passé, de se survivre à lui-même, sont une confirmation de ce trait de son caractère. Par contre d'Annunzio est l'homme qui a vécu dans l'avenir tout à ses combinaisons à long terme. De là son intransigeance quand il s'agissait de défendre le moindre détail de ses plans militaires, élaborés en vue de résultats lointains, perceptibles pour lui seul. Par contre ce grand politique témoignait d'une incapacité totale à percevoir les réalités actuelles et à s'y adapter. Mussolini, lui, ne s'embarrasse pas de ces dures rigides, de systèmes pesants susceptibles d'entraver sa liberté d'action future, pas plus qu'il ne se laisse séduire par les poids stériles des traditions. Il vit surtout dans le présent ; il aime l'action pour l'action et non pas tellement pour les fruits qu'elle doit porter ; la bataille l'enthousiasme plus par sa poésie propre que par les résultats qu'elle promet. C'est l'homme au contact de la réalité, qui vit le moment actuel avec intensité et s'y adapte avec une rare souplesse...

La vie sportive

Ping-Pong

Le grand tournoi de Ping-Pong, organisé par le « Türk Dağlık Kulübü » a pris fin. Le tournoi a été brillamment réussi. La participation de 64 joueurs et de 6 équipes a donné à cette épreuve sportive l'allure d'un vrai championnat d'Istanbul.

Les jours des matches l'élegant local de T. D. K. était comble de joueurs et d'admirateurs de ce sport.

Voici les résultats techniques : Le championnat par équipe (7 joueurs) a été brillamment gagné par le « Türk Dağlık Kulübü » avec 53 points. Cette équipe était composée de M.M. Kemal, Sabih, Ferruh, Cevdet, Faruk et Rasih.

Ensuite viennent dans l'ordre : « Robert College » avec 115 points, « Barkoba Club » avec 157 points, « Halkevi » avec 250 points, « High School » avec 270 points et enfin « Istanbul Su Sporları Kulübü » avec 340 points. La victoire du « T. D. K. » est nette avec une grande supériorité de points.

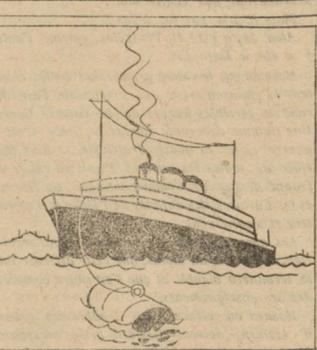
Le tournoi individuel fut gagné par M. Angiopolous du R. C., 2me Kemâl T. D. K., 3me Şefik R. C., 4me Samih T. D. K., 5me Ferruh T. D. K., 6me Cevdet T. D. K., 7me Fethi R. C., 8me Farruk T. D. K. ainsi parmi les premiers placés 5 sont du « T. D. K. » et 3 de « Robert College ». Les matches ont été très disputés, ce qui n'a pas permis de prédire jusqu'au dernier jour le résultat du tournoi — sauf la finale dans laquelle Angiopolous était le grand favori. Il a gagné d'ailleurs le tournoi assez facilement.

Le tournoi était dirigé par le professeur de sport N. A. Gorodetsky. Il s'est déroulé dans un ordre parfait. Nous félicitons le « Türk Dağlık Kulübü » pour cette épreuve sportive brillamment réussie.

TARIF DE PUBLICITE
4me page Pts 30 le cm.
3me " " 50 le cm.
2me " " 100 le cm.
Echos : " 100 la ligne



— Vois-tu, il faut organiser la propagande touristique...



... Les quelques bateaux qui visitent notre port ne suffisent pas...



... C'est un mouvement de millions de touristes qu'il faut diriger vers notre pays...



... il faut pour cela une réclame intensive, de grand style et intelligente !



— Bast ! Du train dont vont les choses, la Turquie sera bientôt le seul pays tranquille qui soit au monde et les voyageurs y afflueront d'eux-mêmes.

(Dessin de Cemal Nadir Güler à l'« Akşam »)



L'ancre de salut

sur laquelle peuvent se reposer tous ceux dont les nerfs, pour une cause quelconque, ne fonctionnent pas bien, est le

Bromural - Knoll

Ce remède - inoffensif au point qu'on peut aussi l'administrer sans hésiter aux enfants - fait disparaître les états de nervosité, apporte un sommeil sain et ne cause aucune accoutumance, même en cas d'usage assez prolongé. Le Bromural est le remède des personnes nerveuses, agitées et souffrant d'insomnie.

En tubes de 10 et 20 comprimés dans toutes les pharmacies.

Knoll A.-G., Usines de produits chimiques, Ludwigshafen-sur-Rhin.

CONTE DU BEYOGLU

Le fiancé de Gisèle

Par FREDERIC BOUTET

Il avait toujours été convenu dans la famille que Gisèle épouserait son cousin Antoine.

La famille, c'est-à-dire M. et Mme Laborde, les parents de Gisèle, Antoine était orphelin; son père et sa mère ayant trouvé la mort dans un accident de chemin de fer quand il avait six ans. M. et Mme Laborde avaient recueilli l'enfant resté sans fortune; ils l'avaient élevé, placé au lycée. Antoine passait chez eux les vacances, en compagnie de la petite Gisèle.

— Ils s'épouseront plus tard, disait M. Laborde, Antoine, quand il sortira du lycée, entrera à l'Ecole centrale. Puis, je le prendrai avec moi dans mes usines, et au moment du mariage il deviendra mon associé.

Mme Laborde approuvait. Tous deux songeaient que ce garçon, dont ils appréciaient déjà l'énergie et l'esprit, serait un gendre parfait.

En attendant, les deux enfants s'entendaient bien. Antoine, grand, vigoureux et sage, cédait toujours très vite à la gracieuse petite Gisèle.

— Il l'adore... il la protège déjà disait Mme Laborde.

Antoine fit de brillantes études, sortit de Centrale, entra dans les usines Laborde. L'homme était pareil à l'enfant. Il avait une allure décidée, une carrure athlétique, une expression de calme énergie sur son visage anguleux et loyal.

Gisèle aussi était semblable à elle-même: fine et fragile, délicatement jolie avec l'envolée couleur de miel de ses cheveux moussus et le regard bleu-vert de ses longs yeux despitiques et gais. Les parents de Gisèle songeaient à fixer la date du mariage quand l'amour capricieux vint bouleverser leurs plans.

Il se présenta en la personne séduisante de Robert Aultry. Robert Aultry avait la taille moyenne et svelte, la chevelure blonde, les yeux noirs et langoureux. Il prenait le plus grand soin de sa personne et son élégance était recherchée. Fort riche, il évitait le ridicule, actuellement insoutenable de paraître oisif, s'occupant avec un dédain cependant attentif, de gérer sa fortune, et surtout en s'intéressant avec un électricisme averti et à peine snob d'art moderne.

Antoine avait été son condisciple à Janson-de-Sailly et le rencontra par hasard après une séparation d'une dizaine d'années. Effusions, vieux souvenirs d'adolescence, que deviens-tu? Antoine emmena Robert Aultry chez M. et Mme Laborde et présenta à Gisèle ce cher camarade.

Après sept ou huit semaines, le résultat apparut. Robert, à l'issue d'un entretien où régna la passion, dit à Gisèle:

— Puisque vous m'aimez comme je vous aime, Gisèle, il est clair que l'engagement qui vous a été imposé alors que vous étiez une enfant est sans valeur. Nous sommes faits, vous et moi, pour nous comprendre et nous donner le bonheur. Rien ne compte que cela, ma bien-aimée.

— Je vous aime, Robert. Je vais parler à mes parents, dit Gisèle. Ils font toujours tout ce que je veux...

— Il faut surtout considérer Antoine, répondit Robert avec une nuance d'inquiétude. C'est un violent... Il y a à craindre... Le coup sera terrible pour lui...

— Terrible, dit Gisèle. Pourtant, il faut bien...

— Laissez-moi lui parler d'abord. Je lui exposerai sans détour la situation... notre amour... Je ferai appel à son équité, à sa loyauté... Il doit vouloir votre bonheur. Il comprendra...

— Ou il se mettra dans son tort, dit Gisèle avec conviction. Et alors...

L'explication entre Robert et Antoine fut, en effet, franche et loyale. Ce n'est pas sans appréhension du reste que Robert parla. Etant donné ce qu'il savait du caractère d'Antoine, cette appréhension se formulait ainsi: «Et s'il me casse la figure...»

Antoine, par fortune, n'en fit rien. Il écouta, le sourcil froncé, mais avec calme, le discours, diffus d'abord et tremblotant, puis noble et éloquent de Robert. Il répondit enfin.

— Merci pour la franchise. Du reste, tu as bien fait d'agir ainsi. Il vaut mieux me dire les choses nettement. C'est plus prudent. Ce qui arrive est un écueil pour moi. Mais sois tranquille. Je suis un homme, je réagirai. Je n'ai pas le droit de m'opposer à votre bonheur. Je resterai votre ami. Soyez heureux.

Il tendit la main à Robert qui la serra, ému et soulagé. Les parents de Gisèle furent mis au courant.

— Je la comprends un peu, notre Gisèle, commenta Mme Laborde. Ce brave Antoine était, pour elle si fine, si délicate, un peu prosaïque.

— Je ne suis pas de cet avis, dit M. Laborde. Antoine est un excellent garçon, sûr, capable, travailleur. Vraiment, ce n'est pas très juste... Il doit beaucoup souffrir... Et quelle noblesse dans son renoncement... Bien entendu, cela ne change rien à mes autres projets... Et même, si cela peut le consoler, je vais le prendre immédiatement comme associé...

Dans l'opinion des parents, des amis et des relations Robert et Gisèle formèrent un couple charmant et si bien assorti... Leur mariage fut le triomphe de l'amour.

Antoine resta, comme il l'avait promis, l'ami du jeune ménage. Sans doute pour faire diversion à sa douleur, il travailla ferme et donnait aux usines une extension avantageuse. Gisèle, d'abord gênée, avait vite retrouvé sa confiance d'autrefois envers son compagnon d'enfance.

Cette confiance, elle en donna une preuve éclatante à Antoine quatre ans après qu'elle se fut mariée, en venant le voir seule.

— Antoine, je ne suis pas heureuse, lui dit-elle brusquement. Tu es mon ami de toujours. Je peux me confier à toi. Tu dois me protéger comme tu le faisais autrefois... Ah, c'était le bon temps! Antoine, je crois que j'ai eu tort d'épouser Robert. Il ne me comprend pas. Son intelligence, c'est de la blague. Ses goûts artistiques, c'est du snobisme. Il est égoïste, veule et en même temps despotique. Il est vaniteux. Il fait la cour à mes amies... Antoine, Antoine, si j'avais su... Ah! je ne suis pas heureuse... Viens à mon secours, Antoine...

Epiorée, elle lui tendait les mains. Dans ses yeux il y avait du repentir peut-être une promesse.

Antoine serra les petites mains tendues, dit de bonnes paroles, promit une aide efficace, sans préciser laquelle. Gisèle s'en alla calmée, déçue peut-être, mais espérante...

Antoine ayant convoqué Robert pour le soir même, lui dit:

— Mon vieux, qu'est-ce qui se passe? Attention, hein! Gisèle s'est pointée à moi. Elle te dit volage, vaniteux, despotique...

— Moi! cria Robert, à la fois indigné et plaintif. Moi, je suis... Mais c'est elle, voyons! C'est elle qui flirte avec tous mes amis, c'est elle qui me tyrannise... Elle a un caractère infernal! Je ne l'aurais jamais cru... Depuis quatre ans je suis sa victime... Mais je vais...

— Doucement, interrompit Antoine, calme et menaçant. Prends garde, Robert. Je me suis sacrifié il y a quatre ans au bonheur de Gisèle... puisque son bonheur était de l'épouser... Mais je veux qu'elle soit heureuse, tu m'entends! Il est inadmissible et je n'admettrai pas qu'elle ne soit pas heureuse! Fais ce qu'il faut pour cela... Sans cela, je te casse la figure. Oui mon vieux. Et autant de fois que ce sera nécessaire. Tu as compris?

Oui, Robert avait compris. Il re-

Ce soir en grand gala au SARAY

ITTO

la splendide production réalisée dans les paysages nostalgiques du bled africain avec une pléiade d'artistes de grand talent

FORMIDABLE FIGURATION

Cette réalisation grandiose a obtenu le grand prix du Cinéma français

CEST UNE VRAIE MERVEILLE

En suppl. LE JOUEUR de FLUTE un révisant NILLY SYMPHONIES en couleurs.

Au FOX JOURNAL entre autres: — LE MOUVEMENT SEDITION EN GRECE

SATIE

Tous appareils Electriques A CRÉDIT

METRO HAN place du Tunnel.

ELEKTRIK EVI Beyazit.

KADIKEUY Muvakkithane Cadessi

USKUDAR Sirketi Hayriye Iskelesi.

BUYUK ADA 23 Nisan Cadessi

et au PASSAGE CARLMANN ainsi que chez

les revendeurs suivants:

- 1) MAISON CHINASSI, Chichli, Rue Ahmet Boy.
- 2) HASAN FEHMI Place de Beyazit.
- 3) MAISON NET Kadikouy, Aiti Yol Agzi.
- 4) BEGYAN Bechikhach, place d'arrêt du Tram.

VIE ECONOMIQUE et FINANCIERE

Le développement de notre production minière

L'impulsion imprimée par le gouvernement de la République à notre production minière continue à donner les plus heureux fruits. Notre production houillère qui était de 1.323.222 tonnes en 1933 a passé à 1.652.428 en 1934.

Celle du chrome a passé de 75.379 à 119.844 tonnes ce qui nous donne pour 1934 la première place de la production mondiale.

Les mines de lignite qui existent dans plusieurs parties du pays jouent un rôle considérable dans le développement de l'industrie minière turque. Leur production est aussi en augmentation; de 29.561 tonnes elle passe à 51.092.

Il en est de même du ciment qui passe de 113.471 à 168.457 tonnes et du zinc, de 1.500 à 13.377 tonnes.

Cette situation permet tous les espoirs pour le développement de l'exportation également de nos minerais.

Il convient d'ajouter à ce tableau de l'activité du pays dans le domaine de l'industrie minière qu'il a été fondé en dernier lieu des organismes chargés de la prospection et de l'exploitation des mines d'or et des sources de pétrole.

Le gouvernement de la République, pour déterminer la valeur exacte des richesses minières de la Turquie, observe scrupuleusement les règles scientifiques en faisant procéder par des spécialistes turcs et étrangers à des recherches sur les mines, à des analyses et à des études au-dessus et au-dessous du sol.

Des mesures nombreuses, dans le but d'assurer le développement de l'industrie minière, ont été prises en faveur des intéressés en ce qui concerne la prospection et les concessions, et les restrictions existant jadis, comme les droits d'exportation, la part de l'Etat, etc., ont été modifiées ou supprimées.

L'impôt de transaction sur les semelles en caoutchouc

Les cordonniers d'Istanbul vont tenir une réunion au Halkevi. Ils vont délibérer au sujet de la décision prise par le gouvernement de réduire l'impôt de transaction sur les chaussures à semelle en caoutchouc. Ils déclarent que par suite des contributions actuelles, leur métier est exposé à disparaître.

Ils vont se concerter sur les démarches à faire.

Les boutiquiers du Grand Bazar et l'Exposition de Bruxelles

Quelques marchands d'antiquités du Grand Bazar avaient exprimé le désir de prendre part à l'Exposition de Bruxelles. Le consulat de Belgique leur a communiqué que l'exposition n'est pas une foire, mais qu'elle est réservée à la grande industrie.

La consommation du coton

La consommation du pays en coton qui était en 1932 de 7.646.000 kilos a passé en 1933 à 10.703.000 kilos. D'après le programme quinquennal qui prévoit la création de nouveaux tissages, il faudra que la production atteigne 13.700.000 kilos.

Celle-ci a été de 18.900.000 kilos en 1927, de 16.929.000 en 1928, de 20.000.000 en 1929, de 37.105.000 kilos (soit 185.000 balles) en 1930 et elle est descendue à 53.500.000 kilos en 1933.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

Le Ministère de l'Intérieur, suivant cahier des charges déposé au Ministère met en adjudication pour Ltqs. 13.500 la construction à Yenisehir d'une bâtisse gouvernementale.

Le Lycée de Galatasaray met en adjudication pour le 24 Avril 1935 la fourniture de 218 appareils de physique suivant un cahier de charges déposé au Lycée.

La Direction des fabriques militaires met en adjudication la fourniture d'appareils de chimie au prix de Ltqs. 7.000 suivant cahier de charges que l'on peut se procurer gratuitement.

Le Commandant général de la surveillance douanière d'Istanbul met en adjudication pour le 19 courant la fourniture de 9 bascules et de 500 kilos de tarte au prix de 1.170 Ltqs.

La Direction de l'hygiène d'Istanbul met en adjudication le 26 Mars 1935 pour Ltqs. 1608 et pour l'usage de l'hôpital de Sifli la fourniture de divers appareils de chirurgie et de produits pharmaceutiques définis dans un cahier des charges que l'on peut se procurer gratuitement à l'hôpital.

ON DEMANDE POUR ANKARA trois siéges-d'attelage, dont deux provisoires, et soldat parfaitement français.

S'adresser ce samedi, 16 Mars, de 15 à 18 h. au Directeur de la Banque Centrale de la République, à Galata.

Pourquoi souffrir?

prenez de l'ASPIRINE

On en trouve en sachets de 2 comprimés et en tubes de 20 comprimés. — Veillez à ce qu'elle porte le signe de l'authenticité sur l'emballage et sur le comprimé!

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihim han, Tel. 44870-7-8-9

DEPARTS

BALMAZIA partira Lundi 11 Mars, à 17 h. pour Le Pirée, Naples, Marseille et Gênes.

LLOYD SORIA EXPRESS

Le paquebot-poste de luxe VIENNA partira Mardi 12 Mars à 10 h. précises, pour Le Pirée, Rhodes, Larnaca, Jaffa, Beyrouth, Alexandrie, Syracuse, Naples et Gênes. Le bateau partira des quais de Galata. Même service que dans les grands hôtels. Service médical à bord.

PRAGA partira mercredi 13 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braïla.

LLOYD EXPRESS

Le paquebot-poste de luxe HELOUAN partira le Jeudi 14 Mars à 10 h. précises pour Le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Service comme dans les grands hôtels. Service médical à bord.

ASSIRIA partira JEUDI 14 Mars à 17 h. Bourgas, Varna, Constantza, Odessa, Batoum, Trébizonde et Samsoun.

CALDEA partira Samedi 16 Mars à 18 h pour Salonique, Mételin, Smyrne, Le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

QUIRINALE partira Lundi 18 Mars à 17 heures pour Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

MERANO partira Mercredi 20 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, et Braïla.

CELIO partira Mercredi 20 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa.

ABBAZIA partira Jeudi 21 Mars à 18 heures pour Cavala, Salonique, Volo, Le Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Venise et Trieste.

Le paquebot-poste de luxe ADRIA partira le Jeudi 21 Mars à 10 h. précises, pour Le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Service comme dans les grands hôtels. Service médical à bord.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH. Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime-terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero Espresso l'Aiana pour Le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihim Han, Galata. Tel. 44878 et à son Bureau de Péra, Galata-Sérai, Tél. 44870.

FRATELLI SPERCO

Galata, 6ème Vakuf Han (Ex-Arabian Han) 1er Etage Téléph. 44792 Galata

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	"Ceres" "Ulysses"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	vers le 20 Mars vers le 30 Mars
Bourgas, Varna, Constantza	"Geres" "Ulysses"	" "	vers le 17 Mars vers le 21 Mar
Pirée, Gênes, Marseille, Valence, Liverpool	"Delagoa Maru," "Lyons Maru," "Lima Maru,"	Nippon Yusen Kaish.	vers le 16 mars vers le 20 avril vers le 20 Mai

G.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 0/0 de réduction sur les Chemins de Fer Italiens. S'adresser à: FRATELLI SPERCO Galata. Tél. 44792

Compagnia Genovese di Navigazione a Vapore S.A.

Service spécial de Trébizonde, Samsoun Inébolon et Istanbul directement pour: VALENCE et BARCELONE

Départs prochains pour: NAPLES, VALENCE, BARCELONE, MARSEILLE, GENES, SAVONA, LIVOURNE, MESSINE et CATANE

818 CAPO FARO le 4 avril
815 CAPO ARMA le 18 avril
816 CAPO PINO le 2 Mai

Départs prochains directement pour: BOURGAS, VARNA, CONSTANTZA

818 CAPO FARO le 20 Mars
815 CAPO ARMA le 3 avril
816 CAPO PINO le 17 avril

Billets de passage en classe unique à prix réduits dans cabines extérieures à 1 et 2 lits, nourriture, vin et eau minérale y compris. Connaissances directs pour l'Amérique du Nord, Centrale et du Sud et pour l'Australie.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agence Maritime, LASTER, SILBERMANN et Co. Galata Hovaghimian han. Téléph. 44647-44648, aux Compagnies des WAGONS-LITS-COOK, Péra et Galata, au Bureau de voyages NATA, Péra (Téléph. 44841) et Galata (Téléph. 44514) et aux Bureaux de voyages «ITA», Téléphone 43642.

La presse turque de ce matin

Après la liquidation de l'insurrection en Grèce

Nos confrères se félicitent unanimement de l'heureuse liquidation de l'insurrection dans le pays voisin et ami.

« La répression de la révolte écrit M. A. S. Esmer dans le *Milliyet* et la Turquie, a réjoui tous les pays balkaniques attachés à la paix, aussi bien que les Hellènes. Il faut donc féliciter le gouvernement hellénique et en premier lieu le général Condylis, d'avoir conjuré la menace d'un grand bouleversement pour les Balkans et peut-être même pour toute l'Europe.

La Grèce et les autres Etats de l'Entente balkanique ont donc tout lieu de se féliciter mutuellement, la première pour avoir liquidé la situation trouble créée par l'insurrection, et les autres pour l'avoir prouvé brillamment subie par le pacte conclu, il y a un an. Le fait que la rébellion en Grèce n'ait pas mis en danger la paix des Balkans est dû dans une grande mesure, à l'existence de l'Entente balkanique. C'est ce que nous avons pleinement senti tous. Les épreuves endurées avec succès fortifient les pactes et les ententes. On peut dire que l'entente balkanique est sortie de cette épreuve plus solide que par le passé.

L'insurrection a causé des blessures à notre voisine la Grèce... Quant à Vénizelos, cet homme qui a travaillé de toute son âme pendant trente ans à la grandeur et au développement de son peuple, ne sentira-t-il pas un grand remords s'éveiller dans son cœur en contemplant de loin les dommages qu'il lui a causés ?

Il paraît que, en quittant l'île de Crète Vénizelos aurait dit : « — Désormais, je ne m'occuperai plus de politique. »

«...Triste fin d'une brillante carrière politique! Vénizelos s'est fait dans la vie politique en qualité d'insurgé crétois... Il a été l'ami des Clémenceau, des Lloyd George, des Wilson. Il s'est fait une place parmi les grands hommes d'Etat du monde. Mais, à la fin, il a achevé sa carrière comme il l'avait commencée : en insurgé crétois. »

« Nous pouvons affirmer maintenant, constate le *Zaman*, que la paix des Balkans a été, trois jours durant, soumise à l'épreuve du feu. La situation était vraiment dangereuse. Il y avait lieu de redouter une seconde folie que M. Vénizelos aurait pu commettre sous l'empire du désespoir. On sait que les moments où les hommes impuissants et faibles sont le plus redoutables sont ceux, précisément, où ils sont le plus désespérés. Car leur volonté et leur jugement entièrement obnubilés et paralysés sous l'influence de ce facteur psychologique, ils se lancent à l'aveugle dans le feu en entraînant malheureusement les autres à leur suite. C'est là l'aspect offert dès les premiers jours par la révolution qui a éclaté en Grèce. L'arrêt, durant deux jours, des opérations du général Condylis sur le front du Strymon avait fait naître l'inquiétude de faciliter dans une certaine mesure les affaires de l'homme d'Etat crétois. Avouons que nous avons partagé cette inquiétude pendant vingt-quatre heures. Toutefois nous devons ajouter que nos préoccupations ne visaient guère notre pays. La République que poursuit une politique étrangère tellement mesurée et clairvoyante que nous sommes sûrs que l'on ne manquera pas, dans un proche avenir, de relever avec de grands éloges, les services rendus dans cette ques-

tion à la paix des Balkans. »

« L'une des causes qui ont le plus contribué à la victoire du gouvernement, note M. Asim Us dans le *Kurun*, c'est de ne pas s'être laissé prendre au piège royaliste qui lui était dressé par ses adversaires politiques.

Car si M. Tsaldaris, en réponse à ce soulèvement armé, eût esquissé une tentative de restauration monarchique les insurgés auraient pu justifier leur conduite en se basant sur la charte constitutionnelle hellénique. Nul doute que M. Vénizelos n'eût mis à profit cette situation et ne l'eût exploitée en sa faveur. Tout le monde politique s'est rendu compte aujourd'hui que le gouvernement Tsaldaris est aussi républicain que celui de M. Vénizelos, et que le danger d'un changement de régime en Grèce est désormais définitivement écarté.

Un autre facteur qui a aidé M. Tsaldaris à avoir le dessus dans cette affaire, c'est la pleine sécurité assurée à la Grèce à l'extérieur par le pacte balkanique et l'amitié sincère manifestée, en cette occurrence, à ce pays par ses voisins.

Nous présumons que la Bulgarie qui n'a pas adhéré jusqu'ici au pacte balkanique tirera de cette vérité la leçon qui s'impose. Elle pourra facilement se rendre compte qu'en adhérant au pacte, elle n'aura rien à perdre, mais tout à gagner. »

L'installation des réfugiés en Thrace

On sait que M. Ibrahim Tali, inspecteur général de la Thrace, est de retour à Edirne. A Ankara il a fait partie de la commission qui, sous la présidence du ministre de l'intérieur M. Sükrü Kaya, s'occupait de l'installation des réfugiés.

Le gouvernement attache une importance particulière à ces affaires d'installation. De nombreux réfugiés sont attendus en effet de Bulgarie et de Roumanie. Beaucoup de maisons devant être construites à leur intention en Thrace, on a commencé à y transporter les planches dont un grand stock a été accumulé à Mersin.

Chronique judiciaire

Le code pénal devra-t-il être remanié ?

L'avocat Mre Sami Hüsnü a fait les déclarations suivantes au correspondant du «Kurun» à Ankara au sujet des modifications que d'aucuns préconisent d'introduire dans le Code pénal turc.

Bien que je ne me sois pas livré à des investigations essentielles sur ce point, je puis vous affirmer sans la moindre hésitation que notre code pénal est *grosso modo* en mesure de garantir les droits tant du régime que de la nation.

Je n'observe actuellement aucun motif exigeant son remaniement de fond en comble. Je suis convaincu, en ce qui me concerne, qu'aucun des changements sociaux comportant sa modification—tels que ceux susceptibles de survenir dans le niveau civil et social du peuple, dans sa situation économique et morale ou dans ses conceptions—ne se sont produits depuis sa mise en vigueur. Il constitue par contre une force pouvant protéger les mouvements heureux de la révolution qui tendent tous les jours à prendre une nouvelle expansion et susceptible de briser les bras de ceux qui tenteraient d'entraver leur développement.

Bref, par les principes que l'on a posés, tout en sauvegardant les intérêts de la Société et de l'Etat on a également tenu compte de ceux des individus. On ne peut donc invoquer certaines lacunes sans importance existant dans le texte de la loi et les quelques légères difficultés rencontrées dans son application comme des arguments plausibles en faveur de son remaniement.

Les nouveaux cas délictueux peuvent engendrer de nouvelles dispositions. Mais celles-ci peuvent être facilement ajoutées et incorporées au code pénal.

Ce fait ne saurait jamais être interprété dans un sens impliquant la modification intégrale des principes essentiels régissant la loi. C'est ainsi d'ailleurs que des modifications qui nous sont propres ont été introduites à deux reprises différentes dans certaines de ses dispositions. J'estime, en ce qui me concerne, qu'il y a dans la loi certains points dont la modification s'impose. Entre autres par exemple je considère comme du plus haut intérêt public la suppression du délit de détournement des deniers publiques et sa fusion avec le délit d'abus en y ajoutant la menace d'une sanction pénale plus lourde.

Ce délit est constitué par les montants d'argent, les titres ou les marchandises équivalant à du numéraire détournés par un agent officiel qui en a la garde, de par ses fonctions. La pénalité minimum prévue pour

ce délit a été portée ultérieurement, par voie de modification, à un an de prison. Si l'abus s'accompagne de manœuvres dolosives telles que la tenue irrégulière des registres ou l'altération des écritures en vue d'empêcher la mise au jour de l'acte de détournement, sa pénalité a été fixée au minimum à cinq ans de prison. Ceci veut dire qu'un percepteur, un caissier ou n'importe qui détenant de par ses fonctions l'argent de l'Etat pourrait n'être condamné, au minimum, qu'à un an de prison même s'il emportait une centaine de milliers de livres à la condition de ne pas toucher aux écritures de ses livres et de présenter ses comptes en parfait état. Mais par contre le cas du percepteur qui aurait encaissé cinq livres d'un contribuable et en aurait fait figurer deux sur la souche du récépissé délivré à l'intéressé, se trouve passible, du fait de s'être livré à une fraude dolosive, à une peine minimum de cinq ans de prison.

Les délinquants rusés en commettant leur délit sous la première forme réussissent à détourner des montants très importants et à assurer aussi leur avenir, tandis que les autres, pour des détournements d'une somme aussi minime qu'une ou deux livres, se voient condamnés à des peines des plus sévères.

Les sanctions qui leur sont appliquées sont en raison inverse de la faute commise dans les deux cas.

Or, en ce qui me concerne, je suis partisan de leur appliquer une sanction en fonction de l'importance des dommages causés tant à l'Etat qu'à la Société.

J'espère que l'abolition de cet article et sa fusion avec celui concernant les détournements pourrait, au cas, où des pénalités lourdes seraient appliquées, constituer un obstacle aux gens mal intentionnés et disposés à les commettre.

Je suis également convaincu de la nécessité d'ajouter de nouvelles dispositions à notre code pénal présentement en vigueur. Celles-ci doivent viser à rechercher l'origine des grandes fortunes et si celle-ci était entachée de dol frauduleux de les confisquer au profit de l'Etat et infliger des châtiements sévères à leurs détenteurs. Cette mesure n'est pas contraire à la liberté individuelle ni au droit de propriété. D'ailleurs un des articles du code pénal prescrit d'opérer des investigations sur la fortune des personnes prévenues de s'être livrées aux délits de détournement, d'abus, de corruption et de subordination. En insérant cette nouvelle disposition dans la loi on aura également rendu un service signalé aux citoyens dont la fortune est l'objet des commérages et de la suspicion des foules. Ils pourront se justifier. Que de fois j'ai entendu dire à tort et à travers que telle bâtisse était le fruit d'un larcin. L'application de cette mesure serait

des plus opportunes, en l'assujettissant néanmoins à certaines conditions et restrictions. Demander des comptes à ceux qui soustraient illégalement leurs fortunes aux atteintes du fisc, comme des contrebandiers de douane, est le droit de la Société. Car ce délit touche au droit public. Des peines beaucoup plus élevées sont appliquées aux avocats du chef de délit professionnel.

Mais les droits des avocats ne sont pas même signalés dans la loi. Ce sont là les choses qui me sont venues subitement à l'esprit... Si l'on se livre séparément à des études sur les différents chapitres et les articles du code on trouvera bien des lacunes à combler et des parties à supprimer. Mais je suis pertinemment persuadé que ces imperfections ne sont pas de nature à nécessiter le remaniement de fond un comble de notre code pénal.

Théâtre de la Ville Tepebaşı

Ce soir **Le Réviseur**

Comédie

N. Gogol

Le vendredi, matinée à 14 h. 30

Les Musées

Musées des Antiquités, Tchinnili Kioskue

Musée de l'Ancien Orient
ouverts tous les jours, sauf le mardi de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 heures. Prix d'entrée : 10 Pts pour chaque section

Musée du palais de Topkapou et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 h. sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 Pts pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymanî :

ouvert tous les jours sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h. Prix d'entrée : Pts 10

Musée de Yedi-Koulé :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée Pts 10

Musée de l'Armée (Sainte Irene)
ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 heures

Musée de la Marine
ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10 à 12 heures et de 2 à 4 heures

Dr. HAFIZ CEMAL

Specialiste des Maladies internes

Reçoit chaque jour de 2 à 6 heures sauf les Vendredis et Dimanches, en son cabinet particulier sis à Istanbul, Divanyolu No 118. No. du téléphone de la Clinique 22398.

En été, le No. du téléphone de la maison de campagne à Kandilli 38. est Beylerbey 48.

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie :		Etranger :	
	Ltqs		Ltqs
1 an	13.50	1 an	22.—
6 mois	7.—	6 mois	12.—
3 mois	4.—	3 mois	6.50

La Bourse

Istanbul, 15 Mars 1935
(Cours de clôture)

EMPRUNTS		OBLIGATIONS	
Intérieur	96.50	Quais	107.70
Ergani 1933	99.25	B. Représentatif 1933	107.50
Uniture I	29.25	Anadolu I-II	47.50
" II	28.20	Anadolu III	30.00
" III	28.70		

ACTIONS	
De la R. T.	Téléphone 11.—
Iş Bank. Nomi.	Bomonti 17.—
Au porteur	Dercos 12.00
Porteur de fond 97.—	Ciments 12.00
Tramway	Ititah day. 1.50
Anadolu	Charik day. 1.50
Chirket-Hayriye	Balia-Karaidin 1.50
Régie	Droguerie Cent. 1.50

CHEQUES	
Paris	1206.—
Londres	592.25
New-York	79.97.50
Bruxelles	3.40.85
Milan	9.58.—
Athènes	37.44.—
Genève	2.45.25
Amsterdam	1.17.52
Sofia	64.95.—

DEVICES (Ventes)	
Psts.	
20 F. français	1 Schilling A. 18.—
1 Sterling	1 Pesetas 48.—
1 Dollar	1 Mark 48.—
20 Lirettes	1 Zloti 17.—
0 F. Belges	20 Lei 53.—
20 Drahmes	20 Dinar 53.—
20 F. Suisse	1 Tchernovitch 0.41.—
20 Leva	1 Ltq. Or 0.41.—
20 C. Tchèques	1 Médjidié 0.41.—
1 F. Lohr	83.— Banknote
Crédit Fonc. Egypt. Emis. 1886	Ltqs. 118.—
" " " " " " " "	1903 88.—
" " " " " " " "	1911 88.—

Les Bourses étrangères

Clôture du 13 Mars 1935

BOURSE DE LONDRES	
15h.47 (clôt. off.) 18h. (après)	4.747
New-York	4.7443
Paris	71.54
Berlin	11.74
Amsterdam	6.9675
Bruxelles	20.23
Milan	56.81
Genève	14.56
Athènes	497.—

Clôture du 12 Mars
BOURSE DE PARIS
Ture 7 1/2 1933 330.—
Banque Ottomane 264.—

BOURSE DE NEW-YORK	
Londres	4.7425
Berlin	40.41
Amsterdam	68.09
Paris	6.63
Milan	8.35

JEUNE FILLE connaissant le français en peu le turc désirerait se placer gouvernante auprès d'une famille de rance turque. Préentions modestes. Répondre sous «Jeune fille» à la Boîte Postale 151 Istanbul.

Théâtre de la Ville (ex-Théâtre Français) Section d'Opérette

Aujourd'hui **UÇ SAAT**
3 actes par E. Reşit grande opérette par Ekrem et Cemal Reşit
Mardi, vendredi
Soirée à 20 h. Venu, Matinée à 14 h.



Après la guerre civile en Grèce -- Les premiers convois de blessés

Feuilleton du BEYOĞLU (No 37)

Quand l'or s'amuse...

Par Pierre Valdagne

XVIII

— Je te prie même de ne jamais lui en parler. Je ne voulais pas te le dire, seulement !

Grésillon se mit à rire à grands coups !

— Non ! c'est que c'est rigolo, cette histoire-là !

— Alors, poursuivit Mélanie, j'trouve, moi, qu'elle a tort de chercher des poux dans la tête des autres et d'essayer d'inventer sur mon compte. J'serai tranquille quand elle ne se traînera plus chez nous.

— Tu feras c'que tu voudras, après tout ! Vas-y en douce... parce que c'est ma sœur. Mais pour ce qui serait

des disputes de femmes, j'en veux pas à la maison !

Mélanie éteignit dans ses yeux un éclair de victoire pendant qu'Augustin, dans un entrechat au bord du canal, s'écriait tout joyeux :

— Non ! vrai ! Marthe et le cantonnier ! Si j'aurais jamais cru une rigolade pareille !

XIX

Mélanie est contente de sa promenade avec Augustin. Il n'a rien objecté quant au départ possible de Marthe ; l'histoire du cantonnier l'a fait rire. Mélanie a donc repris barre sur son amant ; elle s'en félicite. Les paroles sensées de Marcenot lui reviennent en tête. Oui, peut-être est-il temps de se

reprendre ; de quitter cette vie incertaine, trouble où elle a eu la faiblesse de s'engager. Travailler ! Refaire des journées entières de bon travail ; gagner honnêtement son argent ; ne plus penser aux flâneries, aux parures... Elle avait pu perdre la tête quand Bernard était amoureux d'elle ; elle avait pu accepter cette organisation extraordinaire de ses journées ; aujourd'hui Bernard se lassait ; Mélanie risquerait très gros si elle ne faisait pas énergiquement marche arrière.

Du reste, elle ne se rendait plus rue Jasmin avec le même plaisir.

Emoussée sa curiosité du commencement ; tombée sa petite fièvre pendant l'aménagement si amusant de la garçonnière ; déjà elle s'habituaient au luxe du décor ; elle n'éprouvait plus de surprise devant les tentures, les tapis, les glaces, la baignoire en mosaïque qui se croussait dans le sol du cabinet de toilette.

Et surtout, Bernard ne venant plus la rejoindre que pour si peu d'instants, elle s'ennuyait.

« Marcenot a raison, pensait-elle dans un sursaut de dignité, je vau mieux que ça ! »

Elle avait eu, quelques jours auparavant, une scène fort désagréable avec Florence Marchand.

Labuque, en réunissant les deux femmes, en acceptant la camaraderie de l'agent de publicité, en invitant ce soiffard de talent qu'était Maubrun, n'avait eu qu'une idée, c'est que Mélanie, occupée à jouer son rôle de maîtresse de maison, s'apercevrait moins de ses absences. Quant deux femmes jabetent ensemble, l'heure passe plus vite.

Il ne s'était pas avisé qu'une camaraderie véritable s'établirait difficilement entre Florence et Mélanie.

Florence n'était qu'une fille ; Mélanie (bien que déjà sur une pente dangereuse grâce à toutes les tentations qui la sollicitaient) n'avait pas perdu absolument sa fierté de femme et d'ouvrière. Par conséquent la familiarité qui s'était établie entre Florence et elle n'allait pas loin dans leurs sentiments réciproques.

En outre, comme nous le savons, un incident s'était produit avec Reniard. Reniard devenait amoureux de Mélanie ; il le lui déclarait carrément et espérait bien venir à bout d'une résistance qu'il considérait comme facile à surmonter.

Dans cet état d'esprit, Reniard n'était plus de ménagements avec Florence ; il ne la conservait qu'en attendant.

De son côté, Florence, sans être très fine, possédait pourtant cet instinct de conservation qu'ont toutes les femmes dont la situation est menacée.

De par son métier même, elle conçoit mal que, dans l'amour, ce ne soit pas la femme qui fasse les avances ; et, sentant que Reniard commençait à lui glisser entre les doigts, sa première idée c'est qu'une rivale est survenue. Qui serait-elle sinon Mélanie Coche-rot ? Reniard tourne, visiblement, autour d'elle ; il tâche de la surprendre seule, rue Jasmin, avant qu'elle, Florence, n'y arrive.

Et si Reniard est épris de Mélanie n'est-il pas certain que Mélanie a fait la coquette ?

Or, un soir, voilà que Paul Reniard se montre particulièrement désagréable avec Florence ; il la rabroue ; il devait dîner avec elle, il la laisse devant le restaurant ; il devait lui payer une petite facture ; il la remet au lendemain.

Faut-il que j'aille demain t'attendre chez Mélanie, comme d'habitude ? demande Florence.

— Si tu veux, mais viens tard. J'ai une journée très chargée.

pas encore essayer de prendre l'air avec d'autres !

— Et elle dit encore : — C'est d'autant plus dégoûtant que vous, vous êtes mariée. Moi, si j'étais mariée, j'aurais des affaires qui sont devenues seules à s'occuper comme ça.

peuvent !

D'abord stupéfaite, Mélanie se fâche. L'accusation de Florence, qu'elle qu'elle était injuste, la fit tout de suite sortir de ses gonds et la répliqua riva brutale :

— Ma p'tite, c'est pas ma faute si tu te ami court après moi. J'ai rien fait pour ça ! Comme vous le dites, je n'ai pas besoin de lui ! Du reste, moi, j'ai besoin de personne ! Je n'ai rien caché pas qu'il m'a fait une déclaration. Les hommes, vous savez, ont une habitude qu'ils ont et que nous n'en avons pas. Ils ont tout de suite ils n'y pensent plus au bout de quelques jours. J'ai répondu à M. Reniard que je devais lui répondre, sans me gêner, bien entendu, et si vous ne voyez que moi, Florence, vous n'avez pas grand-chose à craindre.

Sahibi: G. Primi
Umumi nesriyatın müdürü
Dr Abdül Vehab
Zellitch Bıraderler Mathematik